

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LES CYCLISTES DANS LES ACCIDENTS DE LA ROUTE



ANALYSE SECURITE ROUTIERE
OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ROUTIERE NOUVELLE-CALEDONIE
SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES - DITTT

Table des matières

CRITERE DE L'ETUDE	1
ANALYSE.....	1
1 Bilan accidentalité	1
2 Indicateurs environnementaux.....	2
2.1 Répartition communale des accidents en nombre.....	2
2.2 Répartition temporelle des accidents en nombre	2
2.2.1 Selon le jour	2
2.2.2 Selon le mois.....	2
2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	3
2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	3
2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	3
2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre.....	3
3 Type de conflits	4

Lexique

ACCR: Accident corporel de la circulation routière

AMCR: Accident mortel de la circulation routière

FICHE**THEMATIQUE**

« SITUATION DES
CYCLISTES DANS LES
ACCIDENTS »

DATE DE PARUTION :

MAI 2019

DEFINITIONS :**Accident corporel :**

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué

Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé

Victime admise dans un hôpital plus de 24heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

OBSERVATOIRE DE**LA SECURITE****ROUTIERE**

SERVICE DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION
ROUTIERES

**CRITERE DE L'ETUDE**

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un cycliste survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2014-2018.

ANALYSE**1 Bilan accidentalité**

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1642	230	275	2348
Accidents impliquant au moins un cycliste	55	1	1	59
dont le cycliste est responsable présumé	10	1	1	11

Durant la période d'étude, 55 accidents corporels dont 1 mortel de la circulation routière impliquant au moins un cycliste ont été constatés, soit : 3,35% des accidents corporels et 0,43% des accidents mortels.

Ces 55 ACCR ont induit 60 victimes : 1 tué et 59 blessés, soit : 2,51% des blessés et 0,36% des tués.

Dans 10 accidents corporels sur 55, le cycliste était le responsable présumé de l'accident soit 18,18%.

Dans le seul accident mortel, c'est le cycliste qui était le responsable présumé.

2 Indicateurs environnementaux

2.1 Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tues	Blessés
Canala	1	0	0	1
Koné	1	0	0	1
Nouméa	50	0	0	52
Ouvéa	1	0	0	1
Païta	1	1	1	2
Poindimié	1	0	0	2

2.2 Répartition temporelle des accidents en nombre

2.2.1 Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels
Lundi	6
Mardi	9
Mercredi	9
Jeudi	11
Vendredi	8
Samedi	8
Dimanche	4

Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de la semaine.

2.2.2 Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels
Janvier	4
Février	5
Mars	3
Avril	3
Mai	6
Juin	3
Juillet	3
Août	5
Septembre	2
Octobre	11
Novembre	8
Décembre	2

Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de l'année avec un pic en octobre-novembre.

2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	dont aube ou crépuscule	Nuit
Accidents corporels	39	5	11
Dont mortels	1	-	-

La part des accidents corporels survenus de nuit est de 20,0% et celle des accidents survenus à l'aube ou au crépuscule est de 9,1%.

2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	3	0
Route territoriale	2	1
Route provinciale	2	0
Voie Communale	48	0
Total	55	1

87,3% de l'ensemble des accidents corporels sont survenus sur le réseau communal.

2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection
Accidents corporels	32	23

La part des accidents corporels survenus en intersection est de 58,2%.

2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents corporels	48	7

La part des accidents corporels survenus en agglomération est de 87,3%.

3 Type de conflits

Type de conflits	Accident corporels	Dont mortels
Cycle / Véhicule léger	52	1
Cycle / Moto	1	0
Cycle / Piéton	1	0
Cycle / Quadricycle	1	0

Les accidents corporels 2014-2018 impliquant au moins un cycliste

Synthèse

Ils représentent **3,35%** de l'ensemble des accidents corporels et induisent **2,29%** des victimes.

Ils surviennent

- A Nouméa (**90,91%**)
- en agglomération (**87,3%**)
- sur le réseau communal (**87,3%**)
- de jour ou à l'aube/crépuscule (**80,0%**)
- sur l'ensemble de la semaine avec un pic en octobre - novembre

Ils impliquent une collision avec un véhicule léger (**94,5%**)

Dans près de **1/5** de ces accidents corporels, le cycliste est présumé responsable

SOURCE INITIALE DES DONNEES : FICHER BAAC – VERSION DU 15/05/2019
Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier
Nouvelle-Calédonie des accidents de la route

**Observatoire de sécurité routière
Nouvelle-Calédonie
S.S.C.R
DITTT**

Site web : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>
CONTACT : securite-routiere.dittt@gouv.nc